



## Septembre 2022 :

Au cours du mois de septembre, la météo a été moins chaude et des épisodes pluvieux ont contribué à abaisser les concentrations de particules en suspension. Il n'y a pas eu de dépassement des seuils de surveillance.

### Décompte mensuel des dépassements de seuils

Pour rappel, voici les seuils actuellement utilisés :

Pour les PM10 :

- Seuil d'information\* à 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne journalière.
- Seuil de surveillance à 70 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire.
- 35 µg/m<sup>3</sup> en moyenne journalière. Il s'agit de la concentration à partir de laquelle la qualité de l'air est considérée comme médiocre.

Pour les PM2,5 :

- Valeur cible\*\* : 20 µg/m<sup>3</sup> en moyenne journalière.

**Dans les tableaux, les chiffres entre parenthèses indiquent, parmi les dépassements enregistrés, ceux survenus les week-ends et durant les plages horaires 20h-6h (non travaillées). De plus, bien que les seuils concernent des moyennes journalières, un décompte des dépassements en moyenne horaire est également réalisé car ce pas de temps permet la prise en compte des éventuels événements ponctuels sur les chantiers.**

### \*Seuil d'information et de recommandation

Niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles de la population rendant nécessaires des informations immédiates et adéquates.

### \*\*Valeur cible

Niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère fixé dans le but d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou sur l'environnement dans son ensemble, à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné.

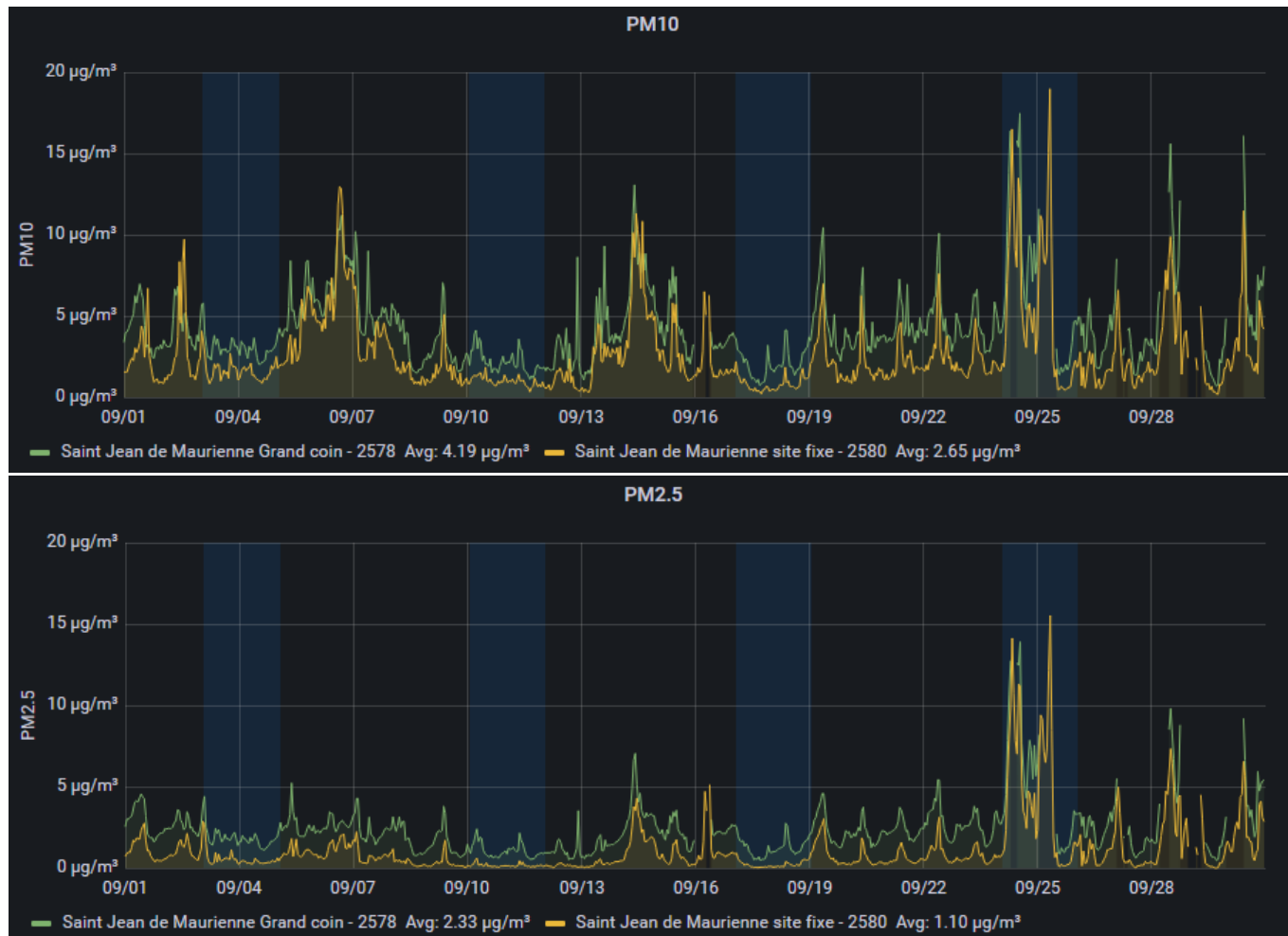
### **Avertissements :**

Dans le cadre du suivi de la qualité de l'air autour des chantiers, la technologie utilisée est celle du **microcapteur** de qualité de l'air. Cette technologie est différente de celle des analyseurs des stations de référence du réseau d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, calibrés pour répondre aux exigences réglementaires de surveillance de la qualité de l'air. Les comparaisons aux seuils réglementaires sont donc effectuées à titre indicatif.

Par ailleurs, les résultats présentés ici peuvent faire l'objet d'invalidation a posteriori. Dans ce cas, le présent bulletin n'est pas republié. ATMO Auvergne-Rhône-Alpes et TELT ne peuvent être tenus pour responsables de l'interprétation décontextualisée qui pourrait être faite du présent document.

## Bilan mensuel par secteur

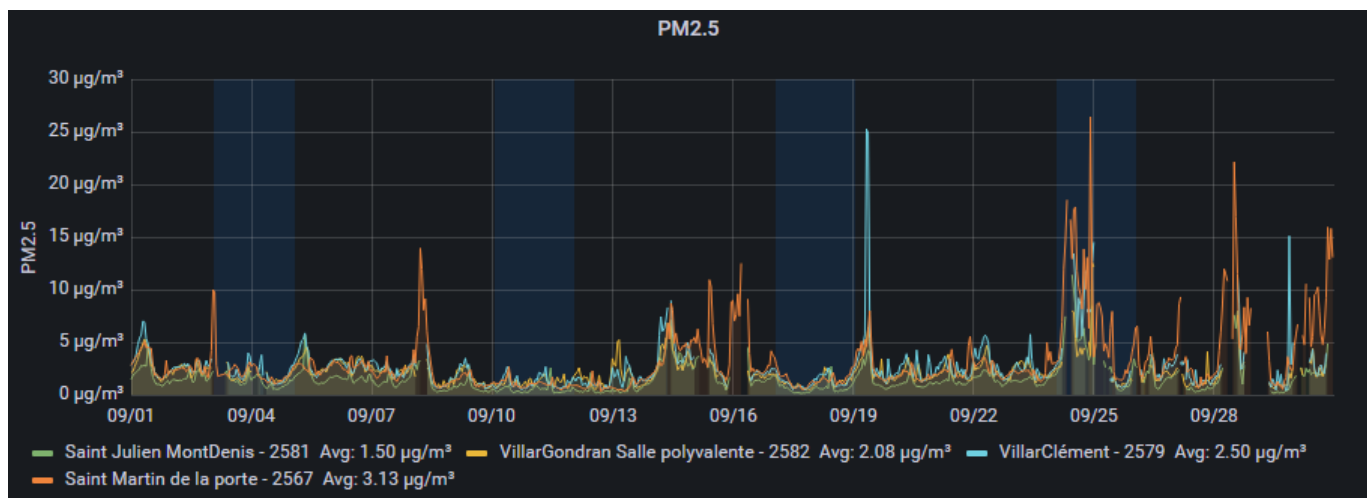
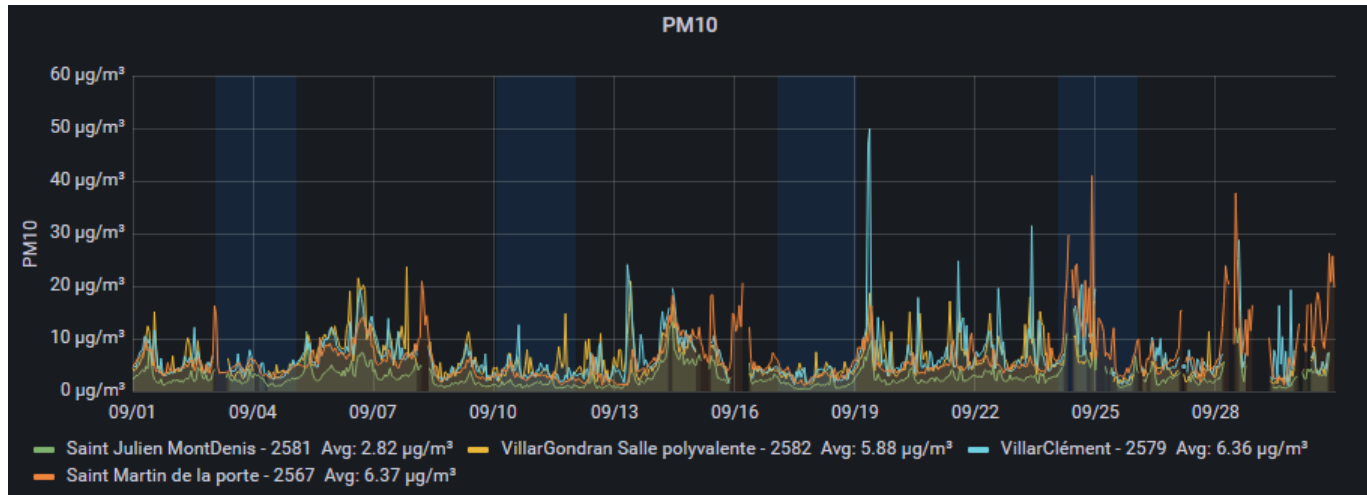
### Secteur Saint-Jean-de-Maurienne



Sur le secteur de Saint Jean de Maurienne, aucun dépassement n'a été enregistré. Le site de Grand Coin a présenté des concentrations légèrement supérieures au site fixe, les sites évoluent de manière similaire.

septembre-2022	St Jean de Maurienne Grand Coin	St Jean de Maurienne - station fixe
Nb jours PM10 > 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	0	0
Nb jours PM10 > 35 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	0	0
nb heures PM10 > 70 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	0	0
nb heures PM2,5 > 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	0	0

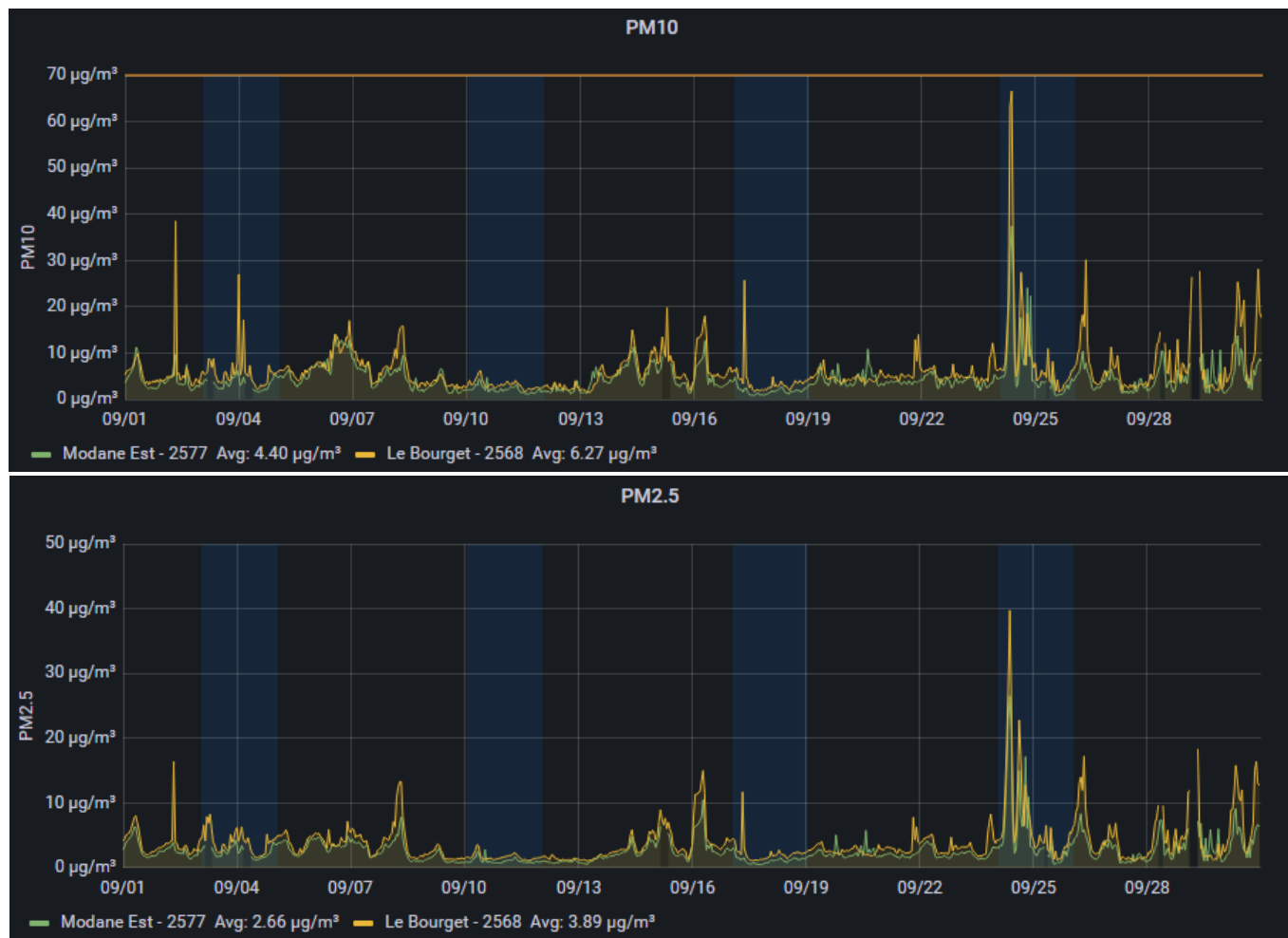
Secteur Villargondran/Villard-Clément/St-Julien-Montdenis/St-Martin-la-Porte



Sur le secteur Villargondran-Saint Martin de la Porte, aucun dépassement des seuils fixés n'a été constaté. Sur le site de Villardclément bas, et dans une moindre mesure, Villargondran salle polyvalente, des pics de courte durée et d'intensité faible à modérée ont été enregistrés, notamment la semaine du 19 septembre et le 29 septembre. Ces pics restent bien inférieurs au seuil d'avertissement fixé à 70µg/m<sup>3</sup>, ils pourraient traduire néanmoins une influence ponctuelle possible du chantier. En fin de mois, des pics ont été observés également sur le site de St Martin la Porte, ces derniers pourraient être plus liés au refroidissement des températures (et les émissions liées au chauffage).

<b>septembre-2022</b>	<b>Villargondran salle polyvalente</b>	<b>Villardclément bas</b>	<b>St Julien Montdenis</b>	<b>Saint Martin de la Porte</b>
Nb jours PM10 > 50 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0
Nb jours PM10 > 35 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0
nb heures PM10 > 70 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0
nb heures PM2,5 > 20 µg/m <sup>3</sup>	0	2 (2)	0	2 (1)

## Secteur Modane/Le Bourget



Sur le secteur Modane-Bourget, aucun dépassement n'a été observé. Sur le site du Bourget, un pic a été enregistré durant un weekend. Il est cependant resté sous le seuil de surveillance.

<b>septembre-2022</b>	<b>Modane est</b>	<b>Le Bourget</b>
Nb jours PM10 > 50 µg/m <sup>3</sup>	0	0
Nb jours PM10 > 35 µg/m <sup>3</sup>	0	0
nb heures PM10 > 70 µg/m <sup>3</sup>	0	0
nb heures PM2,5 > 20 µg/m <sup>3</sup>	3 (3)	4 (4)

## Récapitulatif des dépassements de seuils de l'année

Les tableaux ci-dessous présentent un décompte mensuel des dépassements. Toutefois, ils ne peuvent être lus séparément des commentaires qui leur sont associés dans les bulletins. En effet, ces tableaux ne font pas la distinction entre les dépassements dus aux chantiers et ceux dus à d'autres sources.

<b>mars-2022</b>	St Jean de Maurienne Grand Coin	Villargondran salle polyvalente	Villarclément*	St Julien Montdenis	Saint Martin de la Porte	Modane Piscine*	Modane est	Le Bourget
Nb jours PM10 > 50 µg/m <sup>3</sup>	0	0		0	0	0	0	0
Nb jours PM10 > 35 µg/m <sup>3</sup>	0	0		0	0	0	0	1 (0)
nb heures PM10 > 70 µg/m <sup>3</sup>	0	0		0	0	0	1 (0)	16 (12)
nb heures PM2,5 > 20 µg/m <sup>3</sup>	2 (2)	0		0	2 (0)	0	13 (9)	59 (47)

<b>avril-2022</b>	St Jean de Maurienne Grand Coin	St Jean de Maurienne - station fixe	Villargondran salle polyvalente	Villarclément*	St Julien Montdenis	Saint Martin de la Porte	Modane est	Le Bourget
Nb jours PM10 > 50 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0		0	0	0	0
Nb jours PM10 > 35 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0		0	0	0	0
nb heures PM10 > 70 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0		0	0	0	1 (1)
nb heures PM2,5 > 20 µg/m <sup>3</sup>	2 (0)	1 (0)	1 (0)		7 (3)	5 (4)	0	11 (5)

<b>mai-2022</b>	St Jean de Maurienne Grand Coin	St Jean de Maurienne - station fixe	Villargondran salle polyvalente	Villarclément	St Julien Montdenis	Saint Martin de la Porte	Modane est	Le Bourget
Nb jours PM10 > 50 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
Nb jours PM10 > 35 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
nb heures PM10 > 70 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
nb heures PM2,5 > 20 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	3 (2)	0	0

<b>juin-2022</b>	St Jean de Maurienne Grand Coin	St Jean de Maurienne - station fixe	Villargondran salle polyvalente	Villarclément	St Julien Montdenis	Saint Martin de la Porte	Modane est	Le Bourget
Nb jours PM10 > 50 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
Nb jours PM10 > 35 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
nb heures PM10 > 70 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
nb heures PM2,5 > 20 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	1 (0)	2 (0)	1 (0)	3 (0)	8 (1)

<b>juillet-2022</b>	St Jean de Maurienne Grand Coin	St Jean de Maurienne - station fixe	Villargondran salle polyvalente	Villarclément bas	St Julien Montdenis	Saint Martin de la Porte	Modane est	Le Bourget
Nb jours PM10 > 50 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
Nb jours PM10 > 35 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
nb heures PM10 > 70 µg/m <sup>3</sup>	0	0	5 (5)	0	0	0	0	0
nb heures PM2,5 > 20 µg/m <sup>3</sup>	0	0	10 (9)	0	0	0	9 (8)	24 (16)

<b>août-2022</b>	St Jean de Maurienne Grand Coin	St Jean de Maurienne - station fixe	Villargondran salle polyvalente	Villarclément bas	St Julien Montdenis	Saint Martin de la Porte	Modane est	Le Bourget
Nb jours PM10 > 50 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
Nb jours PM10 > 35 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
nb heures PM10 > 70 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
nb heures PM2,5 > 20 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	5 (4)	3 (3)	13 (9)

<b>septembre-2022</b>	St Jean de Maurienne Grand Coin	St Jean de Maurienne - station fixe	Villargondran salle polyvalente	Villarclément bas	St Julien Montdenis	Saint Martin de la Porte	Modane est	Le Bourget
Nb jours PM10 > 50 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
Nb jours PM10 > 35 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
nb heures PM10 > 70 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0
nb heures PM2,5 > 20 µg/m <sup>3</sup>	0	0	0	2 (2)	0	2 (1)	3 (3)	4 (4)